



Lettre à destination des AESH

Si tu reçois ce mail, c'est que tu es AESH.

"Les News du SE-Unsa" c'est quoi ?

C'est un mail que le SE-Unsa rédige à destination des AESH, avec des infos qui te sont directement destinées.

L'objectif est de t'informer au mieux et de façon efficace !



Le SFT (Supplément Familial de Traitement)

Tu as des enfants ?

Pense à compléter le formulaire dématérialisé de contrôle des conditions de versement du SFT sur le Portail agent Colibris **AVANT LE 5 DECEMBRE**.

Attention, en l'absence de réponse, le SFT sera suspendu sur la paie à partir de février 2026.

Accéder au portail Colibris



Du nouveau pour la mutuelle !

Si tu es en CDI, la mutuelle mise en place par l'Etat pour ses agents devient obligatoire à partir du 1er mai 2026.

Tu seras obligé de t'y affilier sauf si ton conjoint bénéficie, par son entreprise, d'une mutuelle **obligatoire** à laquelle tu es affiliée aussi.

Si tu es en CDD, tu peux choisir ou non de t'affilier à cette mutuelle (participation financière de l'Etat à hauteur de 50% du coût de la cotisation.)

L'affiliation à la MGEN est 100% numérique : tu as dû recevoir / ou tu vas prochainement recevoir un mail de la MGEN pour t'affilier. Tu dois répondre dans un délai de 21 jours.

Attention, sans réponse, tu seras affilié d'office à l'option de base. La cotisation sera prélevée sur la paie.

Pour tout renseignement, écris-moi ICI.



Des questions ?

Contacte-moi par mail au 57@se-unsafe.org ou par téléphone au 03.87.69.09.10 pour toutes tes questions.

Mathilde Bongard – Responsable AESH SE-Unsa 57

07.66.16.76.09

SE-Unsa 57
Syndicat des enseignants de l'Unsa
53 Grand Rue 57865 AMANVILLERS
03 87 69 09 10 / 57@se-unsafe.org